



Pauvreté et privations de l'enfant en République Démocratique du Congo

Province de l'Ituri

Année 2021

La province de l'Ituri

Géographie et démographie

La province de l'Ituri, à l'instar de celles du Bas-Uele, du Haut-Uele, et de Tshopo est issue du démembrement de l'ancienne Province Orientale. Elle compte cinq territoires de Aru, Djugu, Irumu, Mahagi, Mambasa et les villes de Butembo et de Bunia qui est le chef-lieu de province.

Selon l'annuaire statistique 2017 et MICS 2018

Superficie : 65 658 Km²

Population en 2017 : 3,8 millions d'habitants

Densité de la population en 2017 : 58 hbts/Km²

Espérance de vie en 2016 : 58,7 ans

Population rurale : 71%

Population de moins de 5 ans : 22%

Population de moins de 18 ans : 56%

Taille moyenne des ménages : 4,4

Nombre moyen d'enfants /femmes : 6,2

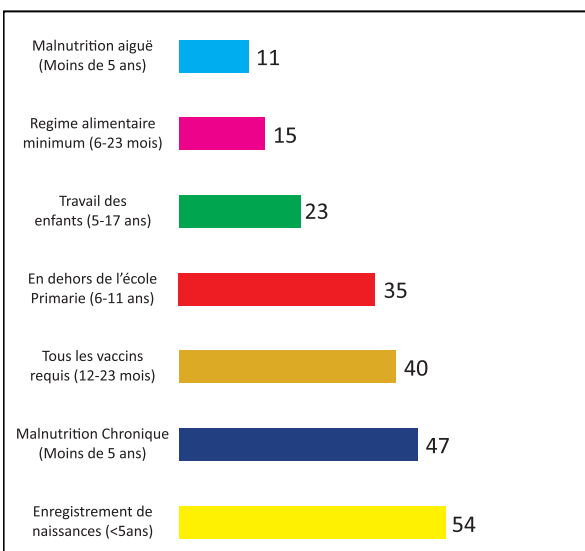
Situation récente

Sur le plan économique, le territoire d'Aru est fortement agropastorale avec une agriculture destinée avant tout à l'autoconsommation et une faible partie des récoltes est destinée au marché local. Le manioc, le maïs, le haricot, les arachides, le sorgho et le riz constituent les principaux produits de base. De nombreux agrumes sont aussi produits et essentiellement exportés vers l'Ouganda voisin (industries agroalimentaires). Le commerce y est bien développé du fait des frontières avec l'Ouganda et le Soudan du Sud. Le petit commerce est pratiqué pour couvrir certains besoins primaires. Dans le territoire de Djugu, Les populations se donnent à l'agriculture et à l'élevage de gros et petit bétail et des oiseaux de basse-cour. Les populations riveraines du lac Albert pratiquent la pêche. Les populations des régions occidentales forestières pratiquent les activités aurifères tandis que les pygmées s'occupent de la chasse et de la cueillette. L'activité économique dans le territoire d'Irumu est tenue en général par les commerçants de gros et de détail qui sont également de grands cultivateurs. Les PMI sont très peu développées en dehors de la faible production rudimentaire d'huile de palme par les ménages. Dans le territoire de Mahagi, l'agriculture est vivrière et d'autres cultures sont exportées en Ouganda comme le café, le coton, le tabac. La pêche pratiquée de manière rudimentaire reste une des activités principales de la population. L'élevage domestique se pratique essentiellement de façon non structurée. Le territoire de Mambasa compte deux grandes sociétés minières (LONCOR et KILO-GOLD). En dehors de ces dernières, les activités minières sont pratiquées par des jeunes sans emplois qui se donnent à l'exploitation artisanale des matières précieuses (or, diamant), du bois, au commerce ambulant et aux travaux champêtres pour survivre ; ils font des petits commerces.

La province est caractérisée par des tensions intercommunautaires, des conflits fonciers et des affrontements opposant les forces gouvernementales à différents groupes armés qui engendrent d'importants mouvements de populations. Le rapport du HCR de juin 2019 indique 102 044 réfugiés Sud Soudanais dont 6 723 enfants. La Province a été frappée par l'épidémie à virus Ebola dans les territoires de Mambasa, Irumu et Aru et une épidémie de choléra entre 2018 et juillet 2019.

Droits des enfants

Quelques indicateurs sur la situation des droits des enfants (en pourcentage)



Selon MICS 2018, seuls 54% d'enfants de moins de 5 ans dans cette province sont enregistrés à l'Etat civil, ainsi on estime qu'environ 279 000 enfants ne le sont pas (estimations 2018 avec l'annuaire 2017).

Seuls 40% d'enfants de 12-23 mois ont reçu tous les vaccins requis par le programme élargi de vaccination. Par conséquent, Environ 95 000 de ces enfants n'ont pas reçu tous les vaccins requis.

Seuls 15% d'enfants de 6-23 mois ont reçu un régime alimentaire minimum¹ au cours des derniers 24 heures ayant précédé la visite de l'équipe MICS. On estime qu'environ 184 000 enfants n'en ont pas reçu.

Parmi les enfants de moins de 5 ans, 11% souffrent de malnutrition aiguë (68 000) et 47% (286 000) souffrent de malnutrition chroniques.

Parmi les enfants âgés de 6-11 ans qui doivent être inscrits au cycle primaire, environ 234 000 (35%) sont hors du système scolaire.

Environ 285 000 enfants de 5-17 ans, soit 23%, sont impliqués dans des travaux domestiques ou économiques dépassant des seuils horaires recommandés².

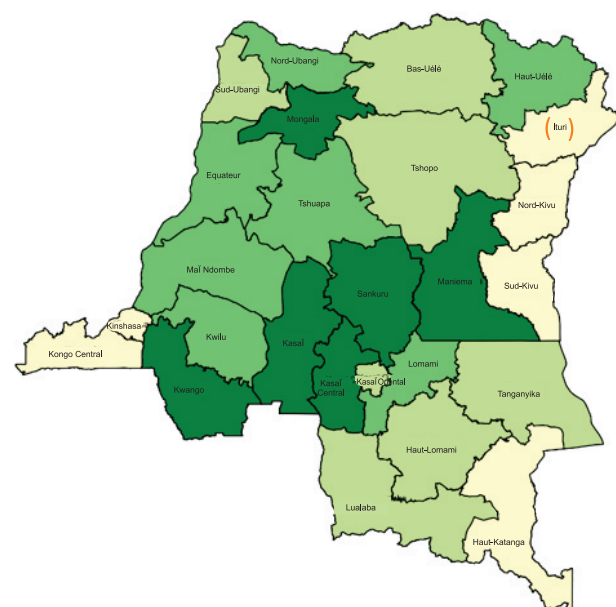
La présence des groupes armés et des réfugiés sud-soudanais accentuent la situation de pauvreté (y compris celle non monétaire et multidimensionnelle des enfants) dans laquelle vivent déjà les populations.

Pauvreté des enfants de la province de l'Ituri

La pauvreté (non monétaire) de l'enfant va outre l'accès aux ressources financières. En effet, les enfants pauvres font face à la privation de ressources matérielles et affectives nécessaires à leur survie, à leur développement et à leur épanouissement. La pauvreté de l'enfant est donc multidimensionnelle. Afin de refléter cette particularité, la pauvreté est mesurée en utilisant l'Analyse du chevauchement des privations multiples (MODA), selon laquelle, l'enfance est divisée en quatre phases. Pour chacune d'entre elles, une sélection spécifique de huit dimensions de bien-être sont retenues : la nutrition, la santé, l'eau, l'assainissement, l'hygiène, le logement, l'information, la protection de l'enfant ou l'éducation. Un enfant simultanément privé dans trois ou plus de dimensions ($k=3$) est considéré comme pauvre. Dans cette section, la prévalence de la privation multidimensionnelle, des privations pour chaque dimension et de leurs chevauchements sont passés en revue pour les enfants de la province de l'Ituri. Cette analyse fournit les informations nécessaires pour contribuer à l'élaboration et la mise en œuvre des programmes et politiques pertinentes pour les enfants de la province de l'Ituri.

Privation multidimensionnelle

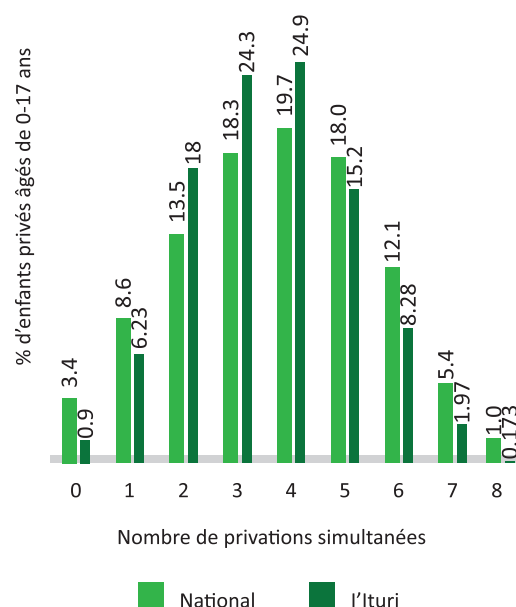
Pourcentage des enfants âgés de 0 à 17 ans en situation de pauvreté par province



Taux de privation multidimensionnelle ($k=3$)

- 93 - 99
- 86.3 - 93
- 76.1 - 86.3
- 35.1 - 76.1

Proportion des enfants simultanément privés pour un nombre donné de dimensions, enfants de la province de l'Ituri âgés de 0 à 17 ans

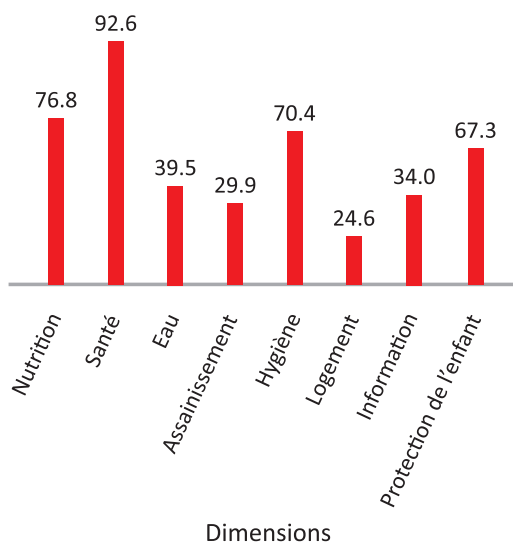


La province de l'Ituri est l'une des provinces avec la prévalence relative la plus basse d'enfants pauvres (74,9%). Cela représente toutefois **environ 1,5 million d'enfants (soit 730 mille garçons et 740 mille filles)⁴ qui sont privés dans trois ou plus de dimensions simultanément**. Ce taux correspond à une prévalence de la pauvreté infantile de 2,1 fois plus qu'à Kinshasa, la capitale. En moyenne les enfants pauvres de la province de l'Ituri sont privés dans 4,2 dimensions à la fois. La distribution des privations dans la province est centrée avec la grande majorité des enfants y vivant étant privés pour 4 dimensions à la fois, comme pour l'ensemble de la République Démocratique du Congo. Cependant, plus de 99% des enfants de la province sont privés dans au moins une dimension ayant trait à leurs droits fondamentaux.

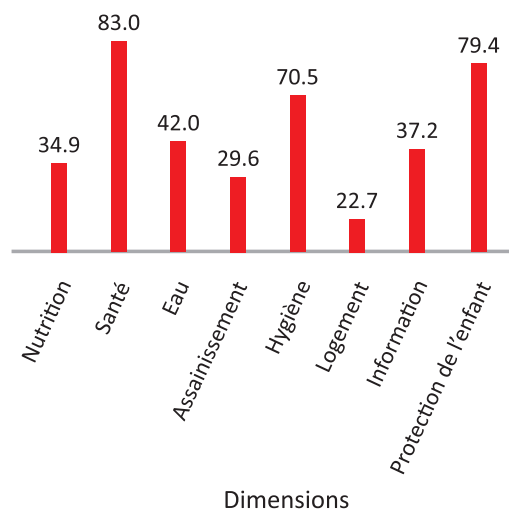
Privation par dimension

Pourcentage des enfants privés par dimension et par groupe d'âge

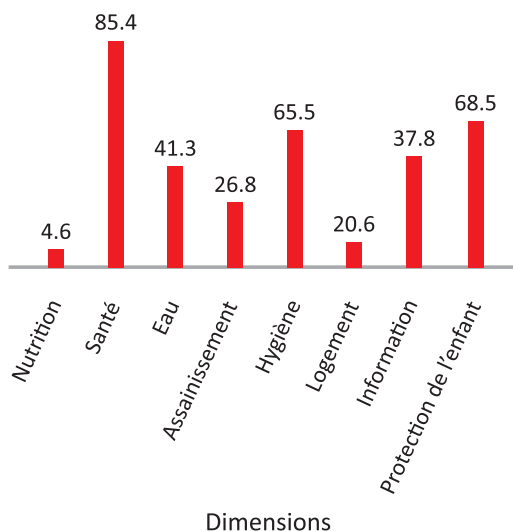
% d'enfants privés âgés de 0-23 mois



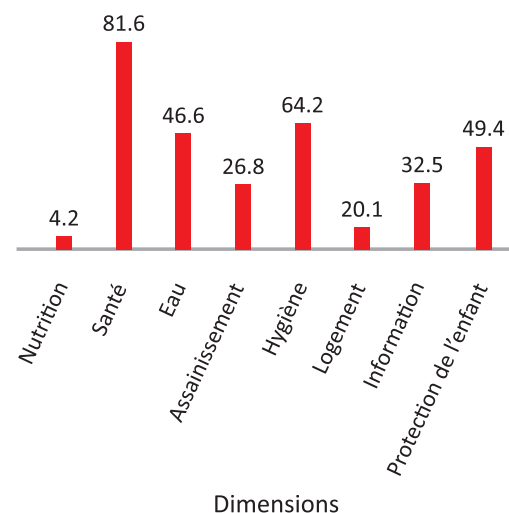
% d'enfants privés âgés de 24-59 mois



% d'enfants privés âgés de 5-14 ans



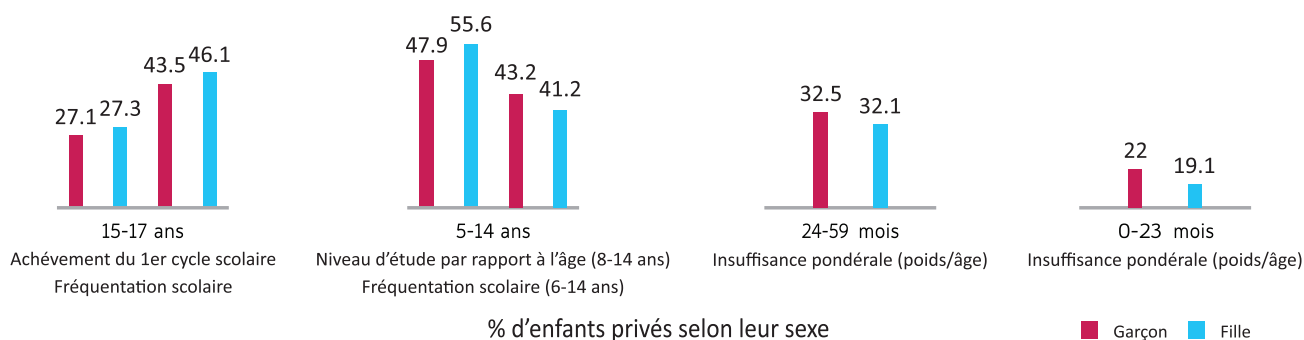
% d'enfants privés âgés de 15-17 ans



Dans la province de l'Ituri, **les taux de privations sont supérieurs à 50% dans les dimensions de la santé, de l'hygiène, de la protection de l'enfant et de l'éducation**. Des taux de privation importants sont également observés dans la dimension de la nutrition pour les enfants de moins de cinq ans. De plus, environ un quart des enfants sont privés dans les dimensions de l'eau, de l'assainissement, du logement et de l'information quel que soit leur âge.

Les privations liées à la survie de l'enfant (eau, assainissement, hygiène, santé et nutrition), par leurs interactions notamment, mettent son intégrité physique à risque. Elles doivent être suivies de près pour pérenniser les gains réalisés dans un secteur et empêcher que ceux-ci ne soient entravés par la privation dans d'autres.

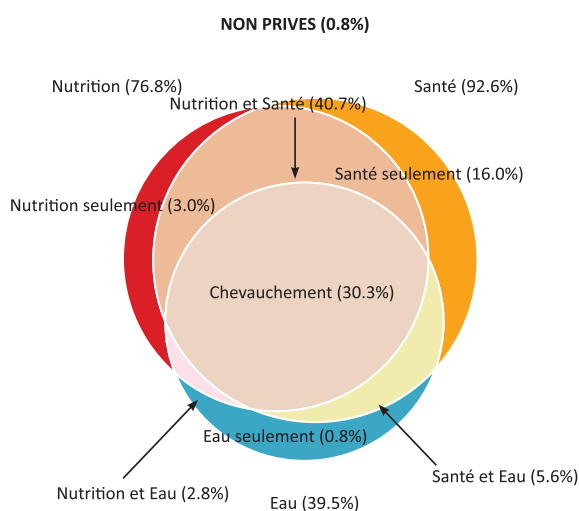
Pourcentage des enfants privés pour une sélection d'indicateurs par âge selon le sexe



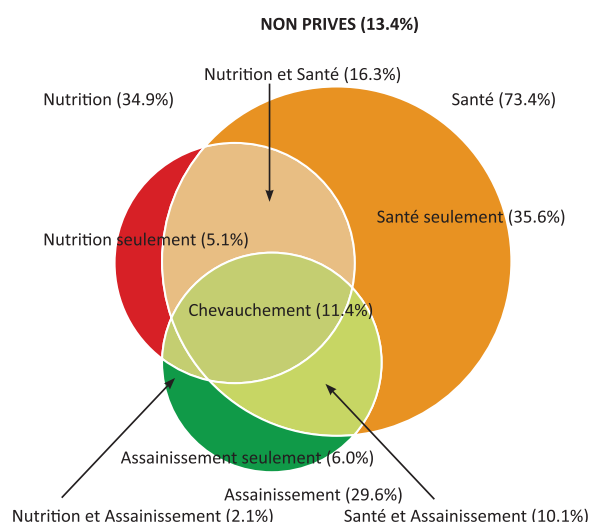
En désagrégeant les résultats selon le sexe de l'enfant, on observe que dans la province de l'Ituri, les garçons de 8 ans et plus sont relativement plus nombreux à avoir un niveau scolaire correspondant à leur âge⁵. En effet, 55,6% des filles de 8-14 ans avaient un niveau scolaire inadéquat contre 47,9% des garçons. Il semblerait donc que les filles rencontrent des difficultés à compléter leur scolarité dans le temps imparti. Une analyse plus approfondie de leurs activités extra-scolaire (travail domestique ou économique par exemple) permettrait d'identifier les causes de ces disparités.

Chevauchement des privations

Chevauchement des privations entre les dimensions Nutrition, Santé et Eau, enfants âgés de 0 à 23 mois

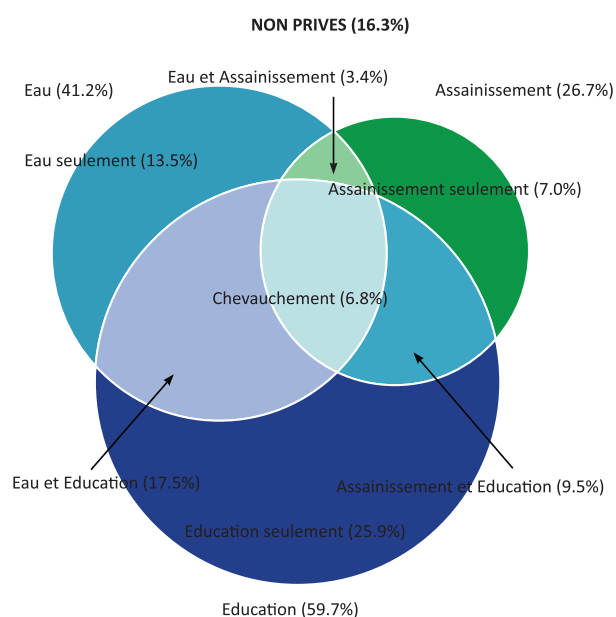


Chevauchement des privations entre les dimensions Nutrition, Santé et Assainissement, enfants âgés de 24-59 mois

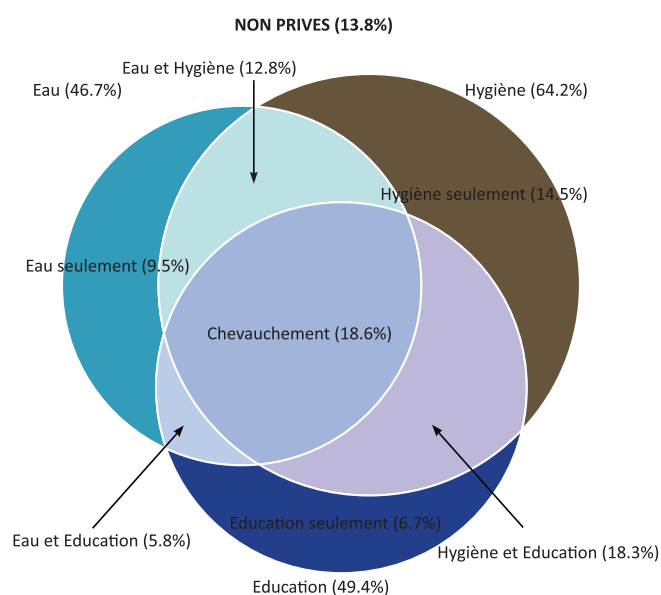


Les diagrammes de Venn illustrent le chevauchement des privations pour des combinaisons de trois dimensions. Comme le montrent les diagrammes de Venn précédents, presque tous les enfants de moins de deux ans sont privés de nutrition, de santé ou d'eau et un peu plus d'un quart de ces enfants (30,3%) le sont pour ces trois dimensions à la fois. 11,4% des enfants de 24-59 mois sont privés dans les dimensions de la nutrition, de la santé et de l'assainissement. Une partie importante des enfants âgés de 24-59 mois sont privés dans la dimension santé sans pour autant l'être pour les deux autres dimensions. **Ces résultats font ressortir la nécessité d'intervenir de manière conjointe dans plusieurs secteurs liés à la survie de l'enfant tout en approfondissant les causes des privations ayant lieu de manière isolée⁶.** En effet, un enfant n'ayant pas accès à l'eau potable peut avoir plusieurs épisodes de diarrhée pouvant conduire à la malnutrition ; la diarrhée réduit l'absorption des nutriments et la prise alimentaire en général. Les enfants malnutris sont à leur tour plus à risque d'être affectés par la diarrhée du à un affaiblissement de leurs fonctions barrières et immunitaires. En outre, sans un système d'assainissement adéquat, les eaux usées risquent d'entrer en contact avec l'eau utilisée pour boire ou la nourriture renforçant ainsi ce cercle vicieux⁷. Les privations subies conjointement sont délétères mais également celles initialement subies de manière isolée car celles-ci risquent d'entraver les progrès réalisés dans d'autres dimensions très liées.

Chevauchement des privations entre les dimensions Eau, Assainissement et Education, enfants âgés de 5-14 ans



Chevauchement des privations entre les dimensions Eau, Hygiène et Education, enfants âgés de 15-17 ans



6,8% des enfants âgés de 5 à 14 ans sont simultanément privés dans les dimensions de l'eau, de l'assainissement et de l'éducation. En considérant cette fois les enfants de 15-17 ans, des privations croisées dans les dimensions de l'eau et de l'hygiène, un faible chevauchement (18,6%) est observé.

Résultats pertinents pour l'élaboration programmatique

1. La province de l'Ituri est celle avec la 21^e prévalence la plus forte d'enfant pauvres multidimensionnels (74,9%). Les enfants de cette province sont privés en moyenne dans 4,2 dimensions. Toutefois, l'Ituri est la 12^e province contribuant le plus fortement au nombre total d'enfants pauvres en RDC ; 3,7% de 40 millions.
2. Plus de 60% des enfants de tous les âges sont privés dans les dimensions de la santé, de l'hygiène et de la protection de l'enfant sans pour autant l'être autant dans les autres dimensions. Les privations subies conjointement sont délétères mais également celles initialement subi de manière isolée car celles-ci risquent d'entraver les progrès réalisés dans d'autres dimensions très liées. Il est donc important d'approfondir les causes des privations ayant lieu de manière isolée.
3. Le niveau de privation dans la dimension information est (relativement) moins préoccupant. Toutefois, c'est une dimension essentielle dans le cadre de la pandémie liée à la COVID-19. En effet, les privations dans cette dimension mettent les enfants à fort risque de ne pas (i) avoir accès à l'information leur permettant de se protéger de la maladie, et (ii) pouvoir suivre les enseignements à distance durant les périodes de confinements.

Les références

1. Le régime alimentaire minimum acceptable pour les enfants allaités de 6-23 mois est défini comme recevoir la diversité alimentaire minimum et la fréquence minimum de repas, alors que pour les enfants qui ne sont pas allaités, il faut rajouter au moins 2 repas lactés et il faut que la diversité alimentaire minimum soit atteinte sans compter les repas lactés.
2. Par semaine : 21h et plus pour les travaux ménagers chez les enfants de 5-14 ans, 1h et plus pour les travaux économiques pour les 5-11 ans, 14h et plus pour les 12-14 ans et 43h et plus pour les 15-17 ans.
3. Selon l'approche du cycle de vie, la privation est mesurée séparément pour les enfants âgés de 0-23 mois, 24-59 mois, 5-14 ans et 15-17 ans. Les résultats sont ensuite agrégés de sorte à produire des taux de pauvreté pour toute la population infantile ; ceux âgés de 0-17 ans.
4. Seul le nombre d'individus âgés de 0-19 ans vivant dans la province de l'Ituri étant disponible dans l'annuaire statistique de 2017, ce chiffre reste approximatif.
5. La seule différence de privation entre les filles et les garçons à être statistiquement significatives (pour un seuil de 10%) est observée pour cet indicateur.
6. En RDC, 7 enfants sur 100 décèdent avant d'atteindre leur 5ème anniversaire (MICS-Palu 2018)
7. Voir:
 1. Brown, J. , Cairncross, S. , & Ensink, J. H. (2013). Water, sanitation, hygiene and enteric infections in children. *Archives of Disease in Childhood*, 98(8), 629–634. 10.1136/archdischild-2011-301528
 2. Katona, P. , & Katona-Apte, J. (2008). The interaction between nutrition and infection. *Clinical Infectious Diseases*, 46(10), 1582–1588. 10.1086/587658
 3. Marshak, A. , Young, H. , Bontrager, E. N. , & Boyd, E. M. (2016). The relationship between acute malnutrition, hygiene practices, water and livestock, and their program implications in Eastern Chad. *Food and Nutrition Bulletin*, 38, 115–127. 10.1177/0379572116681682

La République Démocratique du Congo à l'image de plusieurs pays africains a souscrit à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD). Cet engagement a tout simplement créé une obligation au pays de mesurer la pauvreté et privations des enfants et d'y répondre, en incluant explicitement les enfants (ODD 1, cible 1.2). La mesure de la pauvreté et des privations chez les enfants permet non seulement à la RDC de mesurer les progrès réalisés, mais aussi d'appuyer le plaidoyer et la formulation de politiques et des programmes susceptibles d'atteindre les cibles des ODD.

L'approche MODA (Analyse du Chevauchement des Privations Multiples) utilisée dans la présente étude est une méthodologie d'analyse de la pauvreté multidimensionnelle des enfants sur la base de données statistiques qui place l'enfant au cœur de l'analyse. La pauvreté faisant référence par essence à un manque, celle des enfants se décline en privations rencontrées en termes d'accès ou de manque d'accès (privations) aux services sociaux de base. C'est donc une approche d'analyse de la pauvreté qui va au-delà des aspects monétaires et non monétaires dans la mesure où un enfant peut connaître des privations dans des domaines importants pour son épanouissement même s'il appartient à un ménage non pauvre du point de vue monétaire.

En outre, elle étudie les privations dont souffrent les enfants relativement à plusieurs dimensions, notamment dans les domaines de la santé, la nutrition, l'eau, l'hygiène et l'assainissement, l'éducation, la protection et l'information. De ce fait, l'approche N-MODA permet de mieux appréhender la situation des enfants en adoptant une approche multisectorielle et en cernant les privations qui se cumulent pour un enfant selon son âge, son sexe et ses origines socio-économique et géographique.

Pauvreté et privations de l'enfant en République Démocratique du Congo

Province de l'Ituri